GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - RECOMMANDATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 19.12.2022	Heure 20h20	Numéro 23.103	Département(s) DFDS
	Annule et remplace			

Auteur-e(-s): Groupe Vert'Libéral-Le Centre

Titre : L'UniNE au point mort ! Assurer la pérennité financière et la compétitivité de notre université par une mise à niveau de la dotation cantonale

Contenu

Le Conseil d'État est prié de revoir à la hausse la contribution financière nécessaire au maintien de l'Université de Neuchâtel (UniNE) à un haut niveau de compétitivité, d'attrait et de viabilité, en tenant compte de la situation catastrophique de nos relations avec l'Union européenne (exclusion des programmes Horizon Europe et Erasmus), de l'environnement inflationnaire et énergétique actuel, ainsi que des variations imputées au financement fédéral. Le but est d'assurer un financement réellement disponible au moins équivalent au mandat d'objectifs précédent.

Développement :

Dans son communiqué du 15 décembre 2022, le Conseil d'État mentionne avoir accepté un rapport relatif au mandat d'objectifs de l'Université pour la période 2023-2026, assorti d'un décret d'une valeur de 200,6 millions de francs. Ce montant est, relativement, en baisse sensible par rapport à la période précédente, notamment parce que l'UniNE évolue dans un contexte inflationnaire, d'augmentation significative du prix de l'énergie, et dans un environnement de concurrence entre universités suisses et européennes de plus en plus défavorable. À cela s'ajoutent l'abandon de l'accord-cadre par le Conseil fédéral, avec les impacts sur la formation et la recherche universitaire suisse qu'on lui connaît, et la contribution nouvelle au contrat-formation, qui lui aussi pèse sur le bilan financier.

Il est rappelé que la Confédération distribue, via l'Ordonnance relative à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (O-LEHE), qui repose sur l'attractivité des hautes écoles universitaires, un montant de 700 millions de francs entre les universités suisses, principalement au prorata du nombre d'étudiants. La comparaison des subventions de base accordées par canton est déterminante, car celles octroyées sur la base d'indicateurs de performance sont en relation avec la subvention cantonale : plus le canton soutient son université, mieux placée elle est pour obtenir des fonds et subventions d'autres sources. Les universités d'autres cantons étant mieux dotées ou croissant plus vite, cela induit de fait une double peine : malgré un nombre d'étudiants augmentant sur sol neuchâtelois, les moyens issus de la Confédération sont amenés à baisser comparativement, en particulier si l'attractivité de l'UniNE stagne ou diminue.

Cette situation, combinée à une dotation cantonale peu ou prou identique au précédent mandat d'objectifs voté par notre Autorité en juin 2019, freine l'évolution de l'Université de Neuchâtel. Les inquiétudes du recteur dans l'article d'*Arcinfo* du 12 décembre 2022 l'attestent : « *L'université ne peut plus engager et le personnel actuel est surchargé.* » À l'époque déjà, le rapport BAK Basel (commandité par le Conseil d'État en 2016) montrait que, en considérant les « coûts par cas » (donc le coût de chaque domaine en comparaison intercantonale, pondéré des coûts structurels), l'UniNE est sous-financée à hauteur de 21% par rapport à la moyenne suisse (tableau 3-4, page 27). Depuis 2016, la dotation cantonale s'est encore plus péjorée, alors que celle des autres universités suisses s'est améliorée. Retour à la double peine mentionnée plus haut.

L'UniNE est une institution fondamentale pour le rayonnement du canton de Neuchâtel, tant en Suisse qu'à l'international. Elle est une richesse qu'il s'agit de soutenir, car générant des revenus, des emplois et des synergies avec le tissu socio-économique neuchâtelois. Les personnes qui y étudient et y travaillent sont de plus susceptibles de s'établir dans le canton et de représenter un apport humain inestimable en termes de compétences, de dynamisme et de créativité. L'UniNE est par ailleurs formatrice des enseignants et personnels qualifiés dont profite l'entier de notre région. Enfin, tout-e étudiant-e qui étudie dans un autre canton coûte à l'État de Neuchâtel, alors qu'un franc investi par notre canton dans son université génère deux francs de contribution de la part de la Confédération. Le maintien d'une université attractive, bien dotée et compétitive est donc primordial.

Sources:

Article d'*Arcinfo*: https://www.arcinfo.ch/neuchatel-canton/luni-de-neuchatel-va-t-elle-disparaitre-le-recteur-rassure-1242506

Rapport BAK 2016 : https://www.ne.ch/autorites/GC/objets/Documents/Rapports/2015/15055 CE avis annexe2.pdf

Demande d'urgence : OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :						
Maxime Auchlin						
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :				
Martine Donzé	Blaise Fivaz	Sarah Pearson Perret				
Aël Kistler	Manon Freitag	Caroline Plachta				
Jennifer Hirter	Michelle Grämiger	Mireille Tissot-Daguette				
Pierre-Yves Jeannin	Nathalie Schallenberger	Magali Brêchet				
Brigitte Leitenberg						